

9^e rencontres médico-juridico-sociales / L'enfant à l'épreuve des violences conjugales

Les 9^e rencontres médico-juridico-sociales autour de l'enfant sont consacrées à *L'enfant à l'épreuve des violences conjugales*.

Cette question est en effet d'une grande actualité et fréquemment soulevée par les différents professionnels intervenant dans le domaine de l'enfance.

Elle est transversale en ce qu'elle concerne la protection de l'enfance mais également l'autorité parentale, ainsi que le droit pénal.

Le dispositif de lutte contre les violences conjugales, qui a été sensiblement amélioré par les lois récentes, contient plusieurs mesures concernant les enfants, dont il convient de mesurer l'effectivité.

L'intervention de professionnels juristes, mais également psychologues, médecins ou professionnel du travail social, confrontés à l'impact des violences conjugales sur les enfants permettra d'appréhender cette thématique de manière globale et pluridisciplinaire.

L'enfant à l'épreuve des violences conjugales

15 juin 2018 > 8h45-17h

Pessac, avenue Léon Duguit, amphitheâtre Auby

9^e rencontres médico-juridico-sociales
autour de l'enfant

Entrée gratuite

(hors formation professionnelle permanente)

Formation professionnelle permanente

* sur demande à l'inscription, délivrance d'une attestation de suivi de formation et d'une facture : 60€ TTC / 6 heures validées

* université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 – Siret : 130 018 351 00010 – APE : 8542Z

* chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux à expédier : Université de Bordeaux, IDM, 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608 Pessac cedex



CERFAPS

Centre européen de recherches
en droit des familles, des assurances,
des personnes et de la santé

université
de BORDEAUX

Université de Bordeaux, CERFAPS EA 4600, Marc Bodin – avril 2018



Inscription préalable obligatoire
avant le 6 juin 2018 :
institutesmineurs@u-bordeaux.fr

Organisé par l'IDM
de l'université de Bordeaux

Direction scientifique : Adeline Gouttenoire

Institut
des mineurs / université
de BORDEAUX

Matinée

- 8h45 Introduction de la journée**
Emmanuelle Ajon, vice-présidente en charge de la promotion de la santé et de la protection de l'enfance, conseil départemental de la Gironde
- 9h L'enfant, souvent témoin, toujours victime des violences conjugales**
Marie-Claude Darrigade, psychologue clinicienne spécialisée en victimologie et criminologie
- 9h45 La reconnaissance juridique de l'impact des violences conjugales sur l'enfant**
Adeline Gouttenoire, professeur, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs, présidente de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde
- 10h30 Pause-café**
- 11h La prise en charge médico-légale des victimes de violences conjugales**
Jean Hiquet, médecin légiste, doctorant en droit, CERFAPS
- 11h30 L'audition des enfants témoins de violences conjugales**
Sonia Benbelaïd-Cazenave, commandant, Brigade de la prévention de la délinquance juvénile, Bordeaux
- 12h Débats avec la salle**
- 12h30 Déjeuner libre**

Après-midi

- 14h L'accueil des femmes victimes de violences conjugales accompagnées d'enfants**
Colette Disse, éducatrice spécialisée, & Jean-Louis Roux-Salembien, directeur, Association pour l'accueil des femmes en difficulté (APAFED)
- 14h30 Le juge aux affaires familiales confronté aux violences conjugales**
Samuel Lainé, magistrat président de la chambre de la famille, tribunal de grande instance de Bordeaux
- 15h Le travail social dans un contexte de violences conjugales**
Camille Pellicer, inspectrice, aide sociale à l'enfance, conseil départemental de la Gironde, doctorante en droit, CERFAPS
- 15h30 La mesure d'AEMO dans un contexte de violences conjugales - vignette clinique**
Erwoan Fromentin, éducateur spécialisé, et François Lanoire, chef de service éducatif, service d'action éducative en milieu ouvert, Association girondine éducation spécialisée et prévention sociale (Agep)
- 16h Les violences conjugales, un motif de placement de l'enfant**
Colette Lajoie, juge des enfants, tribunal pour enfants de Bordeaux
- 16h30 Débats avec la salle**

